

DÉCRET N° 2023 – 612 DU 29 NOVEMBRE 2023

portant nomination des membres du Conseil
d'administration de l'Office béninois de Recherches
géologiques et minières.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2018-456 du 10 octobre 2018 portant approbation des statuts de l'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières ;
- vu** le décret n° 2023-304 du 07 juin 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines ;
- sur** proposition du Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 29 novembre 2023,

DÉCRÈTE

Article premier

Sont nommées membres du Conseil d'administration de l'Office béninois de Recherches géologiques et minières, les personnes dont les noms suivent :

- monsieur **Arnaud Yémalin Bruno ZANNOU**, représentant de la Présidence de la République ;
- monsieur **Yémalin Philibert ADANKON**, représentant du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- monsieur **Alassane Yarou KORA TOSSOUNON**, représentant du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines ;

- monsieur **Bédou SARE**, représentant du Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale ;
- monsieur **Cossi Luc ADISSIN**, représentant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- monsieur **Victor Kouassi ANANOUH**, représentant du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement durable ;
- monsieur **Eric Kader GBIAN TABE**, représentant du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Article 2

Monsieur **Alassane Yarou KORA TOSSOUNON** est nommé président du Conseil d'administration.

Article 3

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour un mandat de trois (03) ans renouvelable qui court pour compter de la date de leur installation.

Article 4

Le Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines et le Ministre de l'Économie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

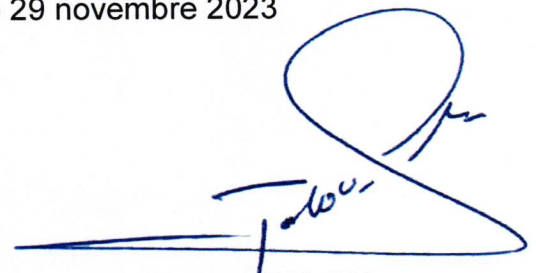
Article 5

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge les dispositions du décret n° 2019-461 du 16 octobre 2019 portant nomination des membres du Conseil d'administration de l'Office béninois de Recherches géologiques et minières ainsi que toutes autres dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

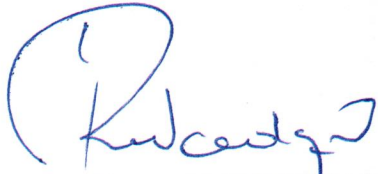
Fait à Cotonou, le 29 novembre 2023

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



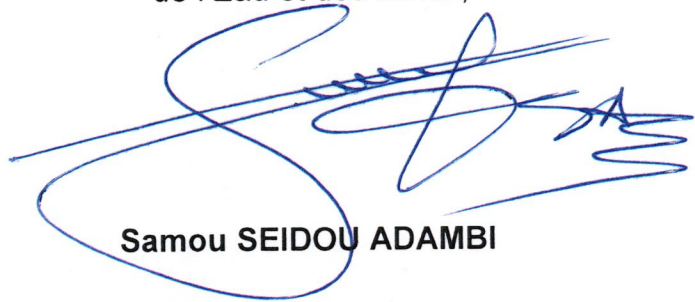
Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat

Le Ministre de l'Énergie,
de l'Eau et des Mines,



Samou SEIDOU ADAMBI

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; C.COM : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MEF : 2 ; MEEM : 2 AUTRES MINISTERES : 20 ;
SGG : 4 ; INTERESSES : 7 ; JORB : 1.